

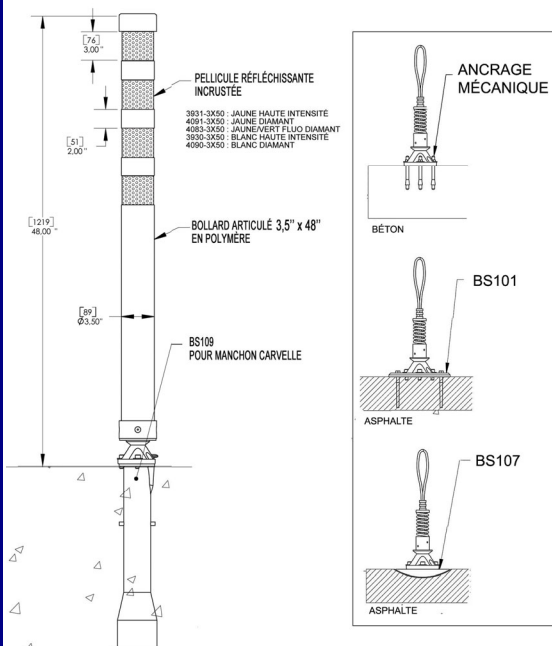
FICHE TECHNIQUE

Le délinéateur articulé en polymère 90 mm (3 1/2") est un repère visuel efficace conçu pour signaler aux automobilistes la présence d'une piste cyclable et délimiter l'aire réservée aux cyclistes ou aux piétons en bordure d'une route.

Fait de polymère résistant inaltérable aux rayons U.V., il est équipé d'un dispositif articulé sous tension composé d'une articulation de plastique injecté de haute résistance, d'un câble torsadé en acier inoxydable de 1/4" et d'un ressort de 250 lb qui permet au délinéateur de fléchir sous impact et de revenir à sa position initiale. Il a été conçu pour résister à plus de 100 impacts à 50 km/h.

De forme creuse tubulaire coupé droit et terminé par un capuchon noir légèrement arrondi, il est muni de quatre (4) bandes de pellicule réfléchissante espacées de 50 mm entre elles et incrustées de 1 à 2 mm dans le délinéateur pour assurer une meilleure protection de la pellicule contre l'usure, les intempéries et le vandalisme. La jonction des bandes réfléchissantes est également soudée pour minimiser les bris sous impact ou vandalisme.

Il s'installe sur l'asphalte en incrusté (base BS107) ou en surface (base BS101), sur le béton à l'aide d'ancrage mécanique ou sur manchon de Carvelle à l'aide de l'adaptateur BS109.



DIMENSIONS ET COMPOSANTES

Matériau : Tube de polymère creux

Diamètre : 90 mm (3 1/2")

Hauteur : 1220 mm
(48")

Épaisseur : 5 mm (paroi)

Bandes : 75 mm (3") de large espacées aux 50 mm (2")

DE PRODUIT

DEA3548PN : délinéateur 48" haut de couleur noire

DEA3548PV : délinéateur 48" haut de couleur verte

Veuillez préciser le type de pellicule réfléchissante requis:

3931-3 : Jaune haute intensité

4091-3 : Jaune diamant

4083-3 : Jaune/vert fluo diamant

3930-3 : Blanc Haute intensité

4090-3 : Blanc diamant